



**MEJ
AVOCATS**

www.mej-avocat-penal-fiscal.com

CABINET D'AVOCATS PARIS
PENAL FISCAL - CONTENTIEUX FISCAL

Actualités & Jurisprudences: Pénal Fiscal

Par Maître JOUINI, Avocat à la Cour de Paris,
Docteur en Droit Fiscal - Enseignant Chercheur en Fiscalité

PÉNAL FISCAL : LA COMPÉTENCE TERRITORIALE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOLIDAIRE

En matière fiscale, la solidarité constitue une véritable arme pour le Trésor public, lui permettant de réclamer le paiement de l'impôt et les éventuelles sanctions fiscales, à une personne qui n'en est pas le redevable naturel.

Conformément aux dispositions de l'article L267 du Livre des procédures fiscales, le dirigeant peut voir sa responsabilité engagée par l'administration fiscale aux fins d'obtenir le paiement solidaire des dettes fiscales inhérentes à la société qu'il dirige ou qu'il dirigeait.

Conséquences particulièrement redoutables, qui ne peut s'apparenter à une mesure punitive selon le raisonnement de la Cour de Cassation (**Cass.crim., 24 juin 2020, n°19-81.134**), l'article L267 du Livre des procédures fiscales doit néanmoins répondre aux exigences du Code de procédure civile en matière de compétence territoriale du tribunal judiciaire.

La règle étant que le tribunal judiciaire compétent est celui du siège effectif de la société.

En revanche, en présence d'une liquidation amiable ou judiciaire de la société, cette règle pourrait-elle changée ?

Maître M-E JOUINI, avocat à la Cour de Paris et diplômé d'un Doctorat en droit fiscal, intervient dans des dossiers contentieux en matière fiscale à fort enjeux pour lesquels le risque pénal est réel.



Maître M-E JOUINI, membre de l'Institut du Droit Pénal Fiscal et Financier s'entoure d'avocats spécialistes en droit pénal, en France et à l'étranger, pour protéger et défendre les contribuables faisant l'objet d'une plainte pour fraude fiscale ou d'une plainte pour blanchiment de fraude fiscale.

Maîtrisant pleinement les rouages des procédures fiscales et pénales, Maître M-E JOUINI et ses partenaires pénalistes interviendront rapidement pour défendre vos intérêts.

Bureau Paris:
15 avenue Ferdinand Buisson
75016 Paris

Bureau de correspondance Marseille:
63 rue Paradis
13006 Marseille

Contacts:
me.jouini@mej-avocat.com
+33 (0) 651.434.171



MEJ AVOCATS

www.mej-avocat-penal-fiscal.com

CABINET D'AVOCATS PARIS
PENAL FISCAL - CONTENTIEUX FISCAL

Actualités & Jurisprudences: Pénal Fiscal

Par Maître JOUINI, Avocat à la Cour de Paris,
Docteur en Droit Fiscal - Enseignant Chercheur en Fiscalité

Au cas d'espèce, la société ayant perdu sa personnalité morale, la question de la compétence territoriale du tribunal judiciaire nécessite une analyse pragmatique afin de pouvoir apporter une réponse.

C'est ainsi que la Cour de cassation a estimé que la perte de la personnalité morale de la société liquidée n'a aucun impact sur la compétence territoriale du tribunal judiciaire qui sera en charge d'examiner l'assignation délivrée par le comptable public tendant à la condamnation solidaire du dirigeant aux paiements des dettes fiscales et ce, en application des dispositions de l'article L267 du Livre des procédures fiscales (**Cass. com., 13 janvier 2020, n°19-14.749**).



DÉCIDEURS
MAGAZINE

MEJ AVOCATS
EST CLASSÉ

“FORTE NOTORIÉTÉ”
CONTENTIEUX & ARBITRAGE
DROIT PÉNAL FISCAL

FRANCE

2021

Bureau Paris:
15 avenue Ferdinand Buisson
75016 Paris

Bureau de correspondance Marseille:
63 rue Paradis
13006 Marseille

Contacts:
me.jouini@mej-avocat.com
+33 (0) 651.434.171